EXTRAIT d'une Lettre de l'Agent *Renard* à Mr. *François Valentyn*, Miniſtre du St. Evangile à *Dort*.

D'Amsterdam le 27. Decembre 1716.

Monsieur,

SA Majeſté le Czar de Moſcovie m'ayant fait l'honneur de venir avant hier dans la Maiſon où je demeure, j'en ai pris occaſion de montrer à ce Prince l'Ouvrage des Poiſſons des *Iſles Moluques* du Sr. *Fallours*; dans lequel ſe trouve entr'autres Deſſeins, le Tableau ci-inclus d'un *Monſtre* ſemblable à une *Sirene*, que ce Peintre dit avoir eu 4. jours en vie à *Amboine*, de la maniere qu'il vous plaira voir dans l'Ecrit de ſa main qui accompagne cette Peinture; & comme il croit que Mr. *Vander Stell*, préſentement Gouverneur d'*Amboine*, pourroit vous l'avoir envoyé; j'ai remarqué que S. M. Czarienne ſeroit bien aiſe d'éclaircir ce fait, ſur lequel je vous prie de m'honorer d'un mot de réponſe. Je ſuis, &c.

RÉPONSE.

A Dort le 18. Decembre 1716.

Monsieur,

CE n'eſt pas choſe impoſſible que depuis mon départ des Indes, *Fallours* ait pû voir à *Amboine* le Monſtre dont vous m'avez bien voulu communiquer le Tableau que je vous renvoye ci-joint *; mais juſqu'à préſent, je n'en ai pas vû l'Original ni n'en ai pas oüi parler. Si je l'avois, j'irois l'offrir de bon cœur à Sa Majeſté Czarienne, dont l'application à rechercher les belles choſes, mérite les loüanges de tout l'Univers. Mais pour vous prouver, Monſieur, qu'il y a des Monſtres comme cette Sirene dans la Nature, je vous dirai que je ſçais très-bien qu'en l'An 1652. ou 1653., un Lieutenant au ſervice de la Compagnie a vû, (dans le Golphe près du Village nommé *Hennetelo*, voiſin de l'Iſle de *Ceram* & de celle de *Boero*, dans le Département d'*Amboine*) deux Monſtres de cette eſpece, nageant à côté l'un de l'autre, ce qui fait préſumer que c'étoient mâle & femelle: leſquels deux Monſtres furent revûs 6. ſemaines après au même lieu, par plus de 50. perſonnes. La couleur de ces Monſtres étoit d'un gris verdâtre, ayant toute la figure Humaine depuis la tête juſqu'à la ceinture, avec des bras & des mains; mais leur corps finiſſoit en pointe: L'un étoit plus grand que l'autre, & leurs cheveux étoient aſſez longs. J'ajoûterai qu'à mon retour des Indes, où j'ai réſidé 30. années, j'ai vû le premier Mai 1714., à la hauteur de 12. degrez 18. minutes de Latitude Méridionale, par un tems très-ſerain & calme, à la diſtance de 3. ou 4. longueurs de Navire de nôtre bord, un Monſtre qui vraiſemblablement étoit une eſpèce d'Homme Marin, de couleur gris de Mer: Il étoit fort élevé hors de l'eau, & paroiſſoit avoir une eſpèce de bonnet de Pêcheur comme de la Mouſſe ſur la tête. Tout nôtre Equipage le vit auſſi; mais quoi-qu'il eut le dos tourné, ce Monſtre s'aperçut que nous l'aprochions de trop près, & il ſe plongea ſubitement dans la Mer, d'où on ne le revit plus. Je ſuis, &c.

F. Valentyn.

* *Voyez ce Tableau à la fin de ce Recueil.*

LETTRE de Mr. *Parent*, Paſteur de l'Egliſe d'*Amſterdam*, écrite & exhibée par devant le Notaire *Jacob Lansman*.

Monsieur,

J'Ai vû avec autant de plaiſir que de ſurpriſe, les Epreuves enluminées des belles Planches que vous avez fait graver, repréſentant les Poiſſons des *Moluques* que le Sr. *Samuel Fallours*, lequel j'ai bien connu à *Amboine*, a peints dans leurs couleurs naturelles. J'avouë, Monſieur, que j'ai été frappé d'étonnement à la vûë de cet Ouvrage, dont les Eſtampes ſont très-conformes aux Poiſſons que j'avois vûs en vie, & de la plus grande partie deſquels j'avois mangé avec plaiſir pendant 13. années de ma Réſidence à *Amboine*, d'où je ſuis revenu avec la Flote de 1716.

Je m'étonne infiniment que cet homme, qui de mon tems étoit Conſolateur des Malades à *Amboine*, ait pû réüſſir à dépeindre ces ſortes de Poiſſons avec leurs couleurs vives & naturelles, ſi bien & ſi exactement, qu'il me paroiſſoit encore de voir leſdits Poiſſons en vie, quand je les ai vûs peints dans vôtre Livre.

Touchant la demande que vous m'avez faite, Monſieur, ſi j'aurois vû une Sirene dans ce Païs-là; j'y réponds, qu'en allant faire la viſite de nos Egliſes des Iſles *Moluques*, (ce qui doit ſe faire tous les ans deux fois par les Paſteurs qui entendent les Langues du Païs,) & navigant dans un *Orambay*, ou eſpèce de Galère, pour aller du Village de *Holilieuw* à celui de *Karieuw*, diſtant de deux lieuës de Mer l'un de l'autre, il arriva pendant que je ſommeillois, que les Negres ou Rameurs jettérent un grand cri d'étonnement; ſur lequel m'étant levé, & leur demandant ce que c'étoit, ils répondirent tous, d'une commune voix, que c'étoit un Monſtre comme une Sirene qu'ils avoient vûë fort clairement & diſtinctement ayant le viſage aprochant de celui d'un Homme, & les cheveux longs comme ceux d'une Femme derriere le dos; mais qui, épouvantée par leurs cris, s'étoit replongée dans la Mer, dont je ne pûs voir que l'émotion des vagues, que cette Sirene avoit agitées en ſe replongeant. Je ſuis, &c.

A Amsterdam le 15. Juillet 1717. Parent.

EXTRAIT de quelques Auteurs.

DAviti, Gentilhomme de la Chambre du Roi de France, dans ſa *Geographie*, qui eſt reconnuë pour la meilleure qui ait été publiée juſqu'à préſent, à la Deſcription de l'Amerique, pages 125. & 126. de l'Edition de *Paris*, folio, 6. vol. chez *Bilaine*, parle des Poiſſons de Mer & de Riviere du Brezil, parmi leſquels il nomme l'*Oury Jouve*, qui eſt tout jaune: l'*Acatajou*, qui a la tête verte, le dos jaune & le ventre blanc: le *Pourake*, plus gros que la cuiſſe, long de 4. piez, bigarré de rouge, de bleu, de vert & de blanc.

L'*Yaconda*, dit-il, eſt long de 3. piez, tout rayé de jaune, de rouge & de blanc: L'*Acara* eſt rayé de rouge ſur la tête, en forme de fleurs de Lis: Le *Mendouvel* eſt rougeâtre: Le *Payrain* eſt jaune & rouge: L'*Opean* a la peau toute rayée de rouge: Le *Jejou* a la tête bleuë, la queuë rouge, & des rayes de jaune & de rouge par tout: Le *Pyrapinim* eſt tout blanc, excepté la tête qui eſt bigarrée, & la queuë rouge.

Mr. de Rochefort, dans ſon *Hiſtoire Naturelle des Iſles Antilles*, imprimée à *Rotterdam* in 4°. & à *Lion* in 12°., page 375, parle de Poiſſons qui ont l'écaille verte comme la plume d'un Perroquet: L'*Eguille*, dit-il, page 379., a la peau du dos rayée de lignes de bleu & de vert, & celle de deſſous du ventre eſt d'un blanc mêlé de rouge: Page 380., il déclare qu'il ſe pêche dans les Rivieres des Poiſſons de Roche, qui ſont rouges & de diverſes autres couleurs: Enfin, pages 404. & ſuivantes, il fait la Deſcription d'un très-grand Poiſſon, qui avoit une longue corne au devant de la tête, & qui étoit d'une beauté & diverſité de couleurs, auſſi extraordinaire qu'aucun de ceux qui ſont ici dépeints.

A l'égard des *Crabes* & *Ecreviſſes*, il en décrit, pages 512, 513. & 514., pluſieurs qui ſuivant les diverſes Iſles & les differens Territoires où elles ſe nourriſſent, ſont peintes, dit-il, de tant de couleurs, toutes ſi belles & ſi vives, qu'il n'y a rien de plus divertiſſant: Les unes ont tout le corps de couleur violette, panachée de blanc; les autres ſont d'un beau jaune, chamaré de pluſieurs lignes griſâtres & pourprines.

Le Pere du Tertre, plus recent & plus exact Auteur encore, dans ſon *Hiſtoire des Antilles*, imprimée à *Paris* en 3. vol. in 4°., au Traité quatriéme du Tome II., confirme non-ſeulement ce que Mr. *Rochefort* & autres Auteurs ont écrit des Poiſſons, Crabes & Ecreviſſes de couleurs differentes, mais il y ajoûte encore quantité d'exemples & de figures de Poiſſons qu'il a vûs vivans, plus beaux & plus extraordinaires encore que ceux des Citations précedentes, particulierement les Poiſſons *Perroquets*, & les Poiſſons des *Roches*, qu'il dépeint avec des couleurs d'une beauté incroyable: Surquoi l'on peut conſulter le Livre même.

Le Capitaine *Dampier*, le Pere *Feuillée*, Mr. *Frezier*, & beaucoup d'autres bons Auteurs, confirment cela auſſi par quantité d'exemples, dont le détail ſeroit trop long à raporter.